

**Invitation****4^e journée des centres maternels et parentaux parisiens****Accompagner et protéger l'enfant
Pourquoi ? Comment ? Vers où ?...**

Protéger les enfants accueillis en centre maternel. La question paraît évidente, c'est la mission première des centres maternels et parentaux.

Elle est mise en œuvre au quotidien à travers une large palette d'actions de prévention, d'accompagnement et de soutien à la parentalité à destination des familles.

Mais le profil des parents accueillis dans ces établissements a évolué ces dernières années. Ces parents présentent des facteurs de vulnérabilité prégnants, conjuguant les dimensions sociales, psychologiques et de santé physique. Ils ont d'abord été des enfants souffrant parfois, pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et les carences de leurs parcours de vie les conduisent à avoir plus de difficultés que d'autres à être les parents de leur(s) propre(s) enfant(s). Ces échos d'enfance troublée et les turbulences conjugales qui agitent ces parents, demandent de la part des professionnels d'être particulièrement à l'écoute de l'enfant.

Dans ce contexte, Il peut arriver que la prévention ne suffise plus et l'accompagnement fait alors émerger un impératif parfois immédiat de protection et de mise à distance de l'enfant.

Cette phase est une source de préoccupations majeures pour les équipes qui accompagnent dans un même lieu les enfants avec leurs parents. Elle peut être source de tensions et génère de nombreux questionnements :

Comment prioriser les besoins essentiels de l'enfant tout en restant à l'écoute de ces parents en grande demande d'aide pour eux-mêmes ? Comment évaluer tant les signes de bien-être que de souffrance chez le très jeune enfant ? Quand et dans quel cadre envisager une séparation entre les parents et l'enfant lorsqu'elle semble nécessaire ?

Inscription au secrétariat de l'ADEMIE,
uniquement par courriel :
muriel.guillet@paris.fr

Quand ?**8 avril 2016****Où ?****« Palais de la femme »
de l'Armée du Salut**

94, rue de Charonne
75011 Paris

Métro : Charonne (ligne 9) ou
Faidherbe-Chaligny (ligne 8)

Programme**08 h 30 : Accueil****09 h 00 : Première table ronde : Comment la justice protège-t-elle l'enfant ?**

Modérateur : Benoit Hibon : directeur du Centre maternel La mission maternelle

Intervenants :

- **Camille Peronnet**, adjointe de la responsable de la Cellule de Recueil et d'Information des Informations Préoccupantes de Paris (CRIP 75)
- **Sophie Huet**, vice présidente, juge des enfants au Tribunal pour enfants de Paris
- **Annie Givernaud**, cadre de santé, responsable de la Pouponnière Les Récollets (Paris)

12 h 30, déjeuner libre**14 h 00 : Deuxième table ronde : Comment identifier et évaluer les signes de souffrance du petit enfant ?**

Modérateur : Benoit Hibon : directeur du Centre maternel La mission maternelle

Intervenants :

- **Emmanuelle Bonneville-Baruchel**, psychologue clinicienne, maître de conférences en psychopathologie et psychologie clinique à l'Université Paris 5 Descartes-Sorbonne
- **Docteur Jean Ebert**, pédopsychiatre, responsable de l'Association ESTRELIA (Hôpital mère-enfant de l'Est parisien)

L'Action départementale envers les mères isolées avec enfant (ADEMIE) anime le réseau des centres maternels publics et associatifs. Ceux-ci se réunissent tous les mois pour échanger sur leurs problématiques communes. Ils souhaitent également partager régulièrement leurs réflexions avec d'autres professionnels concernés.